

Retour sur le colloque de Pax Christi

Vérité & Pouvoir : quel rôle pour les lobbies ?

Pour son Assemblée annuelle qui s'est tenue à l'Institut Catholique de Paris, Pax Christi avait invité des intervenants remarquables qui exercent ces métiers dans les organes de décision politique, économique, institutionnel aujourd'hui.

Mgr Marc Stenger ouvrit le colloque par un mot de bienvenue et d'accueil à l'adresse des témoins engagés professionnellement et de l'auditoire présent ce 10 mars 2018 à Paris.

“Au nom de qui et de quoi s'interrogeait **Mgr Stenger** interviennent les groupes en lobbies et en vue de quels objectifs ?

S'agissant de défendre un point de vue ou de servir une décision à prendre pour le bien de tous ?

La justice et la vérité décisionnelles en toute circonstance devront être à la source de toute décision pour servir le bien commun par le débat, l'information, la réflexion individuelle et collective et par le soutien de la prière.

C'est le prix de la paix, de la non-violence et l'épanouissement personnel de chacun par l'usage des régulations, de la concertation et de l'approfondissement éthique comme assises de l'histoire même des témoins actifs de Pax christi.”

Catherine Billet, la déléguée nationale du mouvement assura le suivi des communications.

1 -Le premier Thierry Philipponnat répondait à la question, “Que sont les lobbies” ?

Citant le livre “La capture” coproduit avec un autre auteur, le conférencier évoque le monde de la finance, le sien et l'observatoire à Bruxelles Financial watch qui depuis 2010 suit le dossier dans sa dimension internationale et européenne.

1000 lobbies initialement autour de la question à Bruxelles, avec 200 décideurs regroupant des acteurs auprès du parlement européen, du conseil européen et des espaces de décision de l'Union.

Un univers financier important où les budgets se chiffrent par centaines de millions d'euros. Un monde de professionnels et de techniciens de la finance où les réseaux se connaissent, se concertent et se reconnaissent. Le lobbying existe partout dans le monde.

Les Etats Unis le pratiquent pour chaque élection sénatoriale avec des moyens conséquents. Au Royaume Uni par le jeu des partenariats politiques et économiques.

En Allemagne en associant les élus et la multiplicité des 2000 banques du pays. Le lobbyins français est le bénéfice des grandes écoles qui forment les cadres des entreprises publiques et privées du pays.

“Le lobbying est une pratique et une méthode aguerrie fondée sur une technique et la connaissance des dossiers en leurs diverses facettes en vue d’assurer la transparence des objectifs des acteurs de ce travail.”

2 - Etienne Perrot jésuite prolonge le descriptif précédent par les dimensions éthiques et morales du lobbying.

L’auteur a publié deux ouvrages sur le sujet : Le chrétien et l’argent, Le discernement managérial. Professeur à Purpan, au Ceras à Paris et à Fribourg, le plaidoyer au bénéfice du lobbying se doit d’être moral et se fonder sur la transparence. Le conférencier souligne la présence de 15 à 20 000 lobbyistes à Bruxelles.

Sa conférence analyse l’exercice du pouvoir selon la pensée de Saint Thomas d’Aquin en plusieurs volets, celui de la communication, de la rétribution et de la loi qui la fonde. Auquel le Jésuite ajoute une quatrième la justice sociale désormais acquise et présente partout dans le monde civil de nos sociétés d’aujourd’hui.

On ne sera pas surpris de voir le jésuite rappeler la distinction du moral et du légal, de la conscience et de la liberté personnelle, de l’usage du légitime et de l’éthique qui fondent le contenu des valeurs qui donnent du sens au lobbying.

Pour le service du bien commun de la part des lobbyistes, tous ces éléments entrent en ligne de compte, et il ne faut pas avoir peur “le diable en face”, comprenez la force qui divise et sépare les intérêts de chacun dans ce rapport où les risques sont bien présents et les affrontements toujours possibles.

3 - Didier Salle poursuit sur le thème L’exercice du lobbying dans le monde des affaires au sein du groupe Euralia.

Le professionnel qu’il est à Bruxelles, Paris, et partout où l’enjeu est le prix objectif de son travail, Didier Salle détaille la vie dans “la mecque du lobbying” à Bruxelles.

Il évalue aujourd’hui à 40 000 experts engagés dans des institutions publiques et privées au coeur de la gouvernance européenne.

A savoir les institutions européennes, les entreprises, les associations, les partenaires sociaux, les cabinets de consultants experts, les cabinets d’avocats, les ONG, les think tank, les représentations permanentes des Etats, les ambassades, la presse, les autorités locales et régionales...

“Le lobbyin est un savoir-faire, un savoir être, et une méthode au quotidien” dira l’intervenant. Inspirer les alliances et les intérêts partagés, proposer des plate

formes d'intérêt commun prouvent la grande multiplicité des sujets et des échanges concernés par ce travail de cabinet et d'expertise conduit par les lobbies.

4 - L'après-midi quatre ateliers de travail sur quatre thèmes majeurs de l'économie aujourd'hui se tenaient in situ sur l'énergie et le nucléaire particulièrement autour de **Bertrand le Thiec et Michel Marie**, l'agro-alimentaire autour **d'Alexis Degouy et Maureen Jorand**, la santé et le monde professionnel concerné **avec Bruno Erhard et Laurent Wallut**, enfin l'armement autour **d'Andre Brigot et Dominique Lang**.

Pour chacun des secteurs d'activités lourds par le poids économique qu'ils représentent et les enjeux qualitatifs des clientèles qui interfèrent de plus en plus dans les échanges professionnels sur leurs propres finalités, les débats furent importants.

On aura compris au compte rendu des ateliers de ces rapports le travail intense mené par les professionnels de lobbying pour promouvoir, placer sous la charte des cahiers de charge le travail des secteurs de toute recherche et de leurs applications sur le marché tout autant du côté du monde alimentaire, de la production des énergies vertes et traditionnelles, de la santé et des vifs échanges entre les laboratoires et les consommateurs de produits pharmaceutiques, enfin des enjeux de la vente et du commerce des armements soumis aux opinions publiques de plus en plus actives dans chacun de ces secteurs d'activités économiques.

5 -Le dernier volet de l'après-midi permet à des compétences en chaque domaine de développer leur argumentaire sur des sujets techniques.

Pascal Tallon évoqua comment une entreprise peut pratiquer un lobbying utile pour la société ?

Par la transparence de ses méthodes et de ses compétences, dira-t-il.

Autre expert en lobbying **Elsa Foucraut et Geneviève Garrigos** mentionneront le travail accompli et en cours par Transparency International sur trois critères acquis, la transparence, l'intégrité des informations transmises et leur libre accès pour tout public averti.

Pour ne pas en avoir peur mais introduire le lobbying dans l'espace public et privé comme une méthode et un moyen de développer des activités en tous domaines.

Ancienne présidente d'**Amnesty** international, **Geneviève Garrigos** ajouta l'éthique qui rend le contenu d'un dossier crédible dès lors qu'il est documenté, bien conduit et inspiré par un sens éthique du travail.

Paul Quilès ancien ministre de plusieurs portefeuilles, la défense, l'intérieur, donna son témoignage sur le rapport d'un ministre et des lobbyistes.

Les armes nucléaires ont changé son regard sur les conséquences de leurs suites.

Le danger présent et la menace nucléaire peuvent engendrer des dégâts majeurs irréparables. De 1985 à 1995 on a changé de monde et de gravité dira-t-il, citant un discours du président Eisenhower mettant le monde en garde.

Au nom du Conseil de l'Europe le juriste **Philippe Krantz** définit quelques réserves sur l'observation et la régulation des pratiques de lobbying que semble recommander le Conseil de l'Europe.

Philippe Krantz, juriste au sein du Conseil de l'Europe, présente les importants travaux menés par l'organisation internationale ces dernières années et notamment la Recommandation CM/Rec(2017)2 du Comité des Ministres aux États membres relative à la réglementation juridique des activités de lobbying dans le contexte de la prise de décision publique.

Il expose brièvement la diversité des réglementations nationales et évoque les principaux leviers que les pouvoirs publics (nationaux ou européens) devraient mettre en place pour contrôler les activités de lobbying. Ont été citées notamment (i) la tenue obligatoire d'un registre public (ii) une réglementation des principes essentiels d'un comportement éthique des lobbyistes (code de déontologie) ; (iii) l'intégrité des décideurs publics; et (iv) les activités de contrôle, conseils et sensibilisations des autorités publiques.

Mr Krantz souligne la nécessité que toute réglementation juridique relative aux activités de lobbying devrait avoir pour principal objectif la transparence. Il rappelle à ce titre que cette transparence permettrait non seulement aux citoyens de surveiller les contacts et les communications entre les lobbyistes et les agents publics mais plus important encore, de renforcer à terme la confiance de la société civile dans les processus de décisions publiques et les systèmes politiques de manière générale.

Mgr Antoine Herouard évêque auxiliaire de Lille était invité à donner son avis sur la possibilité de l'Eglise à s'organiser en lobbies.

L'Eglise catholique est représentée par la Comece à Bruxelles, mais n'est pas un lobby en ce sens. L'Eglise catholique se situe autrement que les lobbies dira l'évêque.

“En France les entretiens réguliers ouverts à Matignon entre le pouvoir et les religions se font comme convenu dans un esprit de coopération et de collaboration entre l'Eglise et l'Etat.

Mais la question demeure, les avis sont parfois partagés dans et hors de l'institution sur la nature de ces échanges, par exemple autour des manifestations sur le mariage pour tous en France, mais en cela le rapport ecclésial et celui de l'Etat ne se situent en terme de lobbies défenseurs de chaque partie.

En conclusion la Chaire Pax Christi de l'Université catholique d'Angers, représentée par **le P. Alain Paillard**, tirait les conclusions de cette rencontre parisienne en 2018.

Innovante, posant de multiples questions, en quête de réponses de sources plurielles, Pouvoir et Vérité de la part des lobbies fut une gageure et un défi pour le

temps qui vient. Pour dessiner les multiples visages de la paix en acte dans la vie sociale et humaine contemporaine, des hommes et femmes de bonne volonté, qui avanceront ensemble et non seuls face aux défis qui les attendent ! (Mot d'invitation de **Mgr Stenger**).

Le débat autour des lobbies illustre à bon escient la nécessité de partager ces espaces actuels des concertations nouvelles pour tous en Europe !

Fx Esponde

PX Bayonne